

EMMANUEL WALLON,  
PROFESSEUR DE SOCIOLOGIE POLITIQUE,  
UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE

**Emmanuel Wallon** est professeur de sociologie politique à l'université Paris-Ouest-Nanterre, membre de l'équipe de recherche « Histoire des arts et des représentations », et professeur invité à l'université de Louvain-la-Neuve (Belgique). Spécialisé dans l'étude des politiques culturelles et l'analyse des rapports entre les arts et les pouvoirs à l'époque contemporaine, il a publié divers ouvrages et articles consacrés à ces thèmes, notamment *L'Artiste, le Prince. Pouvoirs publics et création* (PUG, 1991). Il est membre des comités de rédaction de *L'Observatoire – la revue des politiques culturelles*, *Études théâtrales* et *NECTART*, et depuis 2012 membre fondateur du collectif « *Pour l'éducation, par l'art* ».

« DÉPLOYER LES QUATRE DIMENSIONS DE L'EXPÉRIENCE ESTHÉTIQUE »

**E**n cette période de mise à distance forcée, il est primordial mais peu original d'invoquer l'imprescriptibilité de la rencontre qui constitue l'essence du spectacle vivant. Encore faut-il prendre la mesure des quatre dimensions que revêt cet exercice de l'échange, auquel on rappelle des spectateurs confinés mais connectés dans leurs salons. Aux trois coordonnées de l'espace de représentation s'ajoute la variable de la durée, bien sûr. Mais avec l'espace et le temps, deux autres données se combinent pour déterminer l'intensité de l'expérience : la densité des présences et la variété des interactions de toutes natures, avant, pendant et après la pièce proprement dite.

Or ces interactions ne se jouent plus seulement dans l'enceinte de la salle de spectacles. Interprétée et encadrée par les autorités politiques et administratives, la demande sociale s'avère ambivalente : elle réclame des actions autant (sinon plus) que des œuvres, des projets in situ (à l'école, au collège, au lycée, à l'hôpital, à l'EHPAD, en prison, dans le centre social ou dans les quartiers) en complément d'un programme de théâtre, de danse, de marionnettes ou de cirque. La reconnaissance de cette dualité de l'offre artistique et de sa dissémination sur le territoire est un préalable à l'ouverture d'une nouvelle ère du développement culturel. S'il est permis d'espérer une avancée des droits

culturels du fait que l'adresse aux spectateurs s'exprime en tous temps et en divers lieux, on peut aussi craindre d'assister à une segmentation des publics, un cloisonnement des catégories, phénomènes accentués d'ailleurs par la multiplication des guichets. En dépit de ses intentions altruistes et de ses professions de foi, le secteur subventionné du spectacle vivant, qui se targue de rassembler, tendrait ainsi à reproduire l'atomisation et l'enfermement des consommateurs, penchants qu'il reproche aux industries du divertissement en ligne et aux réseaux dits « sociaux ».

C'est pourquoi il faut maintenir la question du jugement esthétique au cœur du débat sur les solutions pratiques exigées pour sortir de la crise sanitaire. Qu'elles se déroulent dans un édifice dédié, dans des établissements voués à d'autres fonctions, dans la rue, voire même chez les particuliers, il s'agit de proposer des expériences dont les conditions de réalisation excèdent les capacités de captation (celles de l'appareil sensoriel aussi bien que des dispositifs techniques), débordent la définition d'un sens préexistant, diffèrent la formulation des opinions, se démarquant ainsi – sans nécessairement l'exclure – de la représentation à distance, aplatée et domiciliée, avec sa perception individualisée et son jugement instantané.